

L'audioprothésiste, un spécialiste de la protection de l'audition

Un professionnel hautement qualifié

Pourquoi faire appel à un audioprothésiste dans le cadre des nuisances sonores dans le milieu professionnel ?

"... Les attributions de l'audioprothésiste s'étendent également à la mesure et à la lutte contre les nuisances d'origine acoustique. Il doit être capable d'effectuer les mesures de ces nuisances et de choisir les moyens de protections individuelles et collectives. En tant que professionnel de santé, il doit en outre pouvoir jouer un rôle de prévention face aux risques engendrés par le bruit sur l'organe de l'ouïe."

Journal Officiel du 14-07-2001 - Extrait des Annexes

Un professionnel vous garantissant une parfaite maîtrise de la prise d'empreinte auriculaire

Quelles sont les exigences liées à la prise d'empreinte ?

Outre des précautions d'hygiène indispensables, la prise d'empreinte auriculaire exige la procédure suivante :

- Otoscopie minutieuse du conduit auditif externe
- Mise en place d'un ou plusieurs protecteurs de la membrane tympanique
- Choix de la pâte d'empreinte
- Prise d'empreinte profonde par injection

Quels sont les risques liés à la prise d'empreinte ?

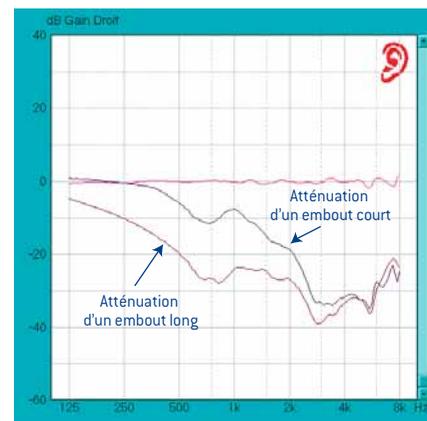
La prise d'empreinte consiste à injecter profondément de la pâte dans le conduit auditif, donc près du tympan. Ce geste technique présente de ce fait des risques de blessures et de lésions du conduit auditif et du tympan. Il ne peut être réalisé que par un professionnel qualifié.



Quelles peuvent être les conséquences d'une mauvaise empreinte ?

→ Manque d'étanchéité

La profondeur de l'empreinte va jouer un rôle primordial sur l'efficacité du protecteur individuel contre le bruit. En effet, l'atténuation annoncée ne sera effective qu'avec un protecteur s'insérant suffisamment profondément dans le conduit auditif externe.



→ Problèmes de résonance

Une insertion profonde de l'embout limite au maximum l'effet d'occlusion (sensation d'oreille bouchée) et d'otophonie (sensation de résonance de sa propre voix). Ces phénomènes se produisent lorsque les vibrations naturelles du corps sont "enfermées" dans le conduit auditif externe. L'importance de ces vibrations sera fonction de la qualité et de la profondeur de l'empreinte.

L'abandon du port des protections individuelles contre le bruit sur mesure est d'ailleurs souvent provoqué par un manque de confort lié à ces problèmes de résonance !

Ce phénomène est décrit dans les images ci-dessous.



La qualification du professionnel réalisant la prise d'empreinte auriculaire est donc essentielle. Dans les laboratoires d'Audiologie RENARD, seuls les Audioprothésistes Diplômés d'Etat sont habilités à effectuer cet acte technique.